

matières L3

Par **juliette**, le **05/08/2008** à **11:43**

bonjour

J'ai reçu ma feuille d'options pour la L3 et j'aurais qq questions:

- Le droit de la santé est ce du droit privé ou public ?
- Est ce important de prendre l'option criminologie (sachant que j'aimerais faire plus tard du droit privé, mais pas forcément spécialisé dans le pénal) ?
- Je peux suivre une option comptabilité durant 30 heures, est ce que pour vous c'est utile de la prendre ou est ce que 30 heures c'est tellement court que mieux vaut prendre autre chose ?

Merci pour ceux qui pourront me répondre.

Par **Katharina**, le **05/08/2008** à **16:54**

[quote="juliette":1khpk7k3]bonjour

J'ai reçu ma feuille d'options pour la L3 et j'aurais qq questions:

- Le droit de la santé est ce du droit privé ou public ?
- Est ce important de prendre l'option criminologie (sachant que j'aimerais faire plus tard du droit privé, mais pas forcément spécialisé dans le pénal) ?
- Je peux suivre une option comptabilité durant 30 heures, est ce que pour vous c'est utile de la prendre ou est ce que 30 heures c'est tellement court que mieux vaut prendre autre chose ?

Merci pour ceux qui pourront me répondre.[/quote:1khpk7k3]

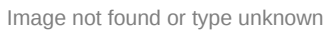
Coucou,

- Le droit de la santé est un droit public destiné par exemple à passer le concours administratif de directeur hospitalier possible après un master spécialisé dans ce domaine pour nous les juristes
- Concernant l'option comptabilité : pour moi c'est une vraie perte de temps, j'en ai fait pendant deux ans, et franchement en 30 heures on ne voit presque rien. Je pense que même après ces deux ans, si d'un coup je tombe dans un métier où la comptabilité est importante il

me faudra absolument suivre une formation.

Par **Morsula**, le **05/08/2008 à 19:21**

:))

Kath' j'te vois bien experte comptable dans une boutique grunch 

:arrow:



Par **Shanaa**, le **05/08/2008 à 19:47**

Hello.

Il est vrai que le droit de la santé s'adresse plutôt aux publicistes, mais c'est un droit transversal qui traite du privé aussi bien que du public, je suppose que pour des privatistes cela peut être intéressant.

Et sinon l'option comptabilité peut être intéressante, cela peut rajouter une corde à ton arc si tu veux travailler en entreprise, car il est toujours important de savoir faire un bilan, et c'est bien vu des recruteurs de voir que tu es polyvalente.
Après 30h c'est peut-être peu.

Concernant l'option crimino, tout dépend, quelles autres choix d'options as-tu?

Par **Katharina**, le **05/08/2008 à 22:21**

Au fait Juliette, pour la compta tu as pensé à savoir si cette option commence bien en L3, ou si d'autres étudiants la suivent depuis la première année ?
Parce que si c'est une continuité ce sera d'autant plus difficile de commencer sans avoir vu les bases ?

Par **Juliette**, le **09/08/2008 à 20:55**

Merci à tous pour vos réponses.

L'option compta que je suivrais est destinée à des personnes qui (comme moi) n'ont pas pris le parcours comptabilité.

Pour les options de l'unité complémentaire je dois en prendre 2 dans cette liste:
criminologie, compta, droit de la santé, droit fiscal, espace politique européen, droit naturel
(au faite si qq un sait ce qu'est cette matière ça m'éclairerait bien)

Par **juliette**, le **12/08/2008** à **10:25**

Re

Pour plus de clarté je vais ouvrir un sujet criminologie dans la rubrique droit pénal.